



Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

La lettre

LA PÊCHE A PIED PÊCHER INTELLIGENT, PÊCHER DURABLEMENT



Actualités

Aménagements des dunes de
Bon abri ouest

Retour sur la fête de la
Nature

Evaluation 2015 du gisement
de coques

Carnet de saison

Dates des comptages

Zoom sur ...
le petit gravelot

Découvrir

Exposition :
«Tous vivants, tous différents»



Les actualités



Les dunes de Bon abri

Aménagements des dunes de Bon abri ouest

Début mai, l'équipe de la Réserve naturelle a installé des aménagements dans les dunes de Bon abri afin de lutter contre le piétinement de la végétation ainsi que le dérangement des oiseaux nicheurs dans la roselière et en haut de plage. On peut distinguer 2 zones :



- La première, à l'entrée du site, balisée par des pieux en châtaignier est permanente. Son objectif est de favoriser la formation des dunes embryonnaires, menacées par le surpiétinement.
- La seconde, entre la première et les falaises, est balisée par des piquets blancs de manière temporaire (mai à septembre).

Elle permettra la protection de la végétation de hauts de plage et assurera la quiétude des lieux pour bon nombre d'oiseaux nicheurs (cisticole des joncs, tarier pâtre, petit gravelot,...) ainsi que pour les amphibiens (pélodyte ponctué, crapaud calamite).



Retour sur la fête de la nature du dimanche 24 mai



Une fois de plus, les dunes de Bon abri sur la commune d'Hillion ont attiré de nombreux visiteurs : 300 personnes ont profité des animations gratuites tout au long de l'après-midi (visites guidées des dunes, découverte des amphibiens, des plantes médicinales ou encore siestes sonores au calme dans les dunes).

La Réserve naturelle a ainsi pu aborder l'historique des dunes, son fonctionnement, sa gestion, les menaces ainsi que les suivis scientifiques réalisés sur cet espace dunaire.

Dans les Côtes d'Armor, 9 espaces naturels sensibles (ENS) du Conseil départemental étaient concernés par la fête de la nature, intitulée «escapades naturelles» dont le thème 2015 était «au bord de l'eau». La fréquentation moyenne par site était de 120 personnes.

La prochaine fête de la nature dans les Côtes d'Armor aura lieu en 2017

Evaluation 2015 du gisement de coques

Comme chaque été, l'équipe de la Réserve naturelle organise une évaluation des gisements de coques et autres bivalves présents en fond de baie de Saint-Brieuc. C'est un protocole simple, mis en œuvre en équipe. Tout le monde peut y participer à condition de pouvoir parcourir 7 à 10 km à pied sur l'estran. C'est aussi l'occasion d'une très belle ballade en fond de baie! Cette année, cette étude aura lieu les 3, 4 et 5 août 2015.



LA PÊCHE A PIED

PÊCHER INTELLIGENT, PÊCHER DURABLEMENT

En respectant les bonnes pratiques de pêche, on préserve la ressource et le milieu marin. Chaque pêcheur à pied doit contribuer à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

La pêche à pied de loisir est l'une des activités les plus pratiquées sur le littoral français. Elle s'est fortement développée en quelques décennies, avec, aujourd'hui, plus de 2 millions de pratiquant sur le littoral français.

Une activité pouvant être impactante pour le milieu naturel

La pêche à pied de loisir a un impact non seulement sur les espèces ciblées par le pêcheur, mais également sur les habitats marins supports de l'activité.

Trop souvent on ne mesure pas l'impact de la pratique sur le milieu naturel.

Environ 80 % des pêcheurs à pied ignorent la taille minimum réglementaire de capture des espèces qu'ils récoltent.

Des mauvaises pratiques, comme de ne pas remettre en place un bloc rocheux, peuvent entraîner une perte de biodiversité pouvant atteindre jusqu'à 70%.

Il est donc essentiel de sensibiliser les pratiquants à remettre en place des blocs.



Bloc retourné et non remis en place

Sensibiliser les pêcheurs pour favoriser les bonnes pratiques

Cette pratique culturelle peut être un bon moyen de découverte des milieux littoraux et marins, elle est aussi souvent l'occasion de transmettre des savoirs entre les générations. Une information efficace des pratiquants peut donc permettre l'adoption des bonnes pratiques sur le long terme.

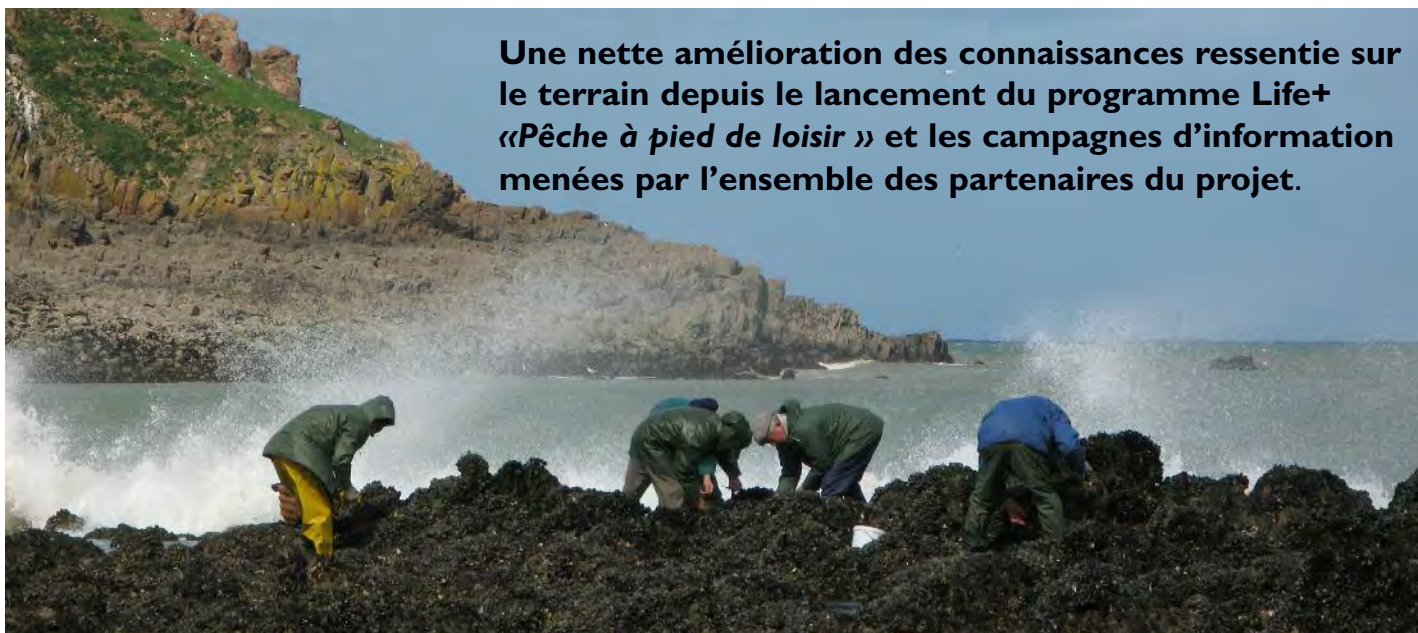
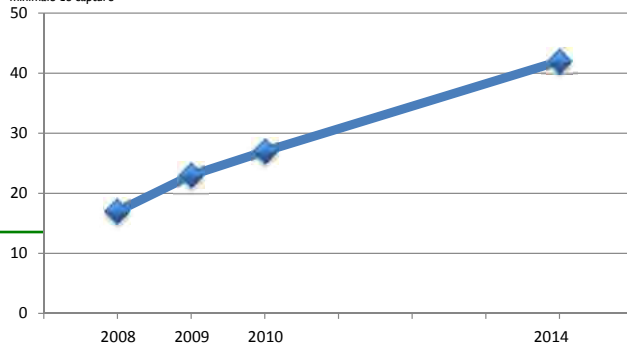
Les pêcheurs à pied connaissent de mieux en mieux la réglementation, indique l'association VivArmor Nature qui réalise depuis plusieurs années des enquêtes sur différents sites de pêche à pied des Côtes d'Armor. La diffusion des réglottes de pêche par les bénévoles au moment des grandes marées, le travail d'information de nombreux acteurs locaux et des structures relais contribuent à l'amélioration de la connaissance de la réglementation par les usagers.



Ainsi, le pourcentage de pêcheurs à pied connaissant la taille minimale des espèces récoltées a augmenté dans les Côtes d'Armor.

En 2008, lors des premières enquêtes réalisées dans le cadre d'un Contrat Nature, ils étaient 17% ; en 2009 lors des premières marées de sensibilisation organisées par l'association, ils étaient 23% ; 27% en 2010... et 42% en 2014.

% de pêcheurs connaissant la taille minimale de capture



Une nette amélioration des connaissances ressentie sur le terrain depuis le lancement du programme Life+ «Pêche à pied de loisir» et les campagnes d'information menées par l'ensemble des partenaires du projet.



Le projet LIFE+ Pêche à pied de loisir



Ce projet, d'une durée de 4 ans (2014-2017), est mené sur onze territoires pilotes en France.

Ses objectifs :

• **Expérimenter une meilleure gestion de l'activité de pêche à pied** basée des instances, créées spécialement au début du projet, mettant en place des moyens d'action pour gérer durablement l'activité en associant pêcheurs de loisirs et professionnels, élus locaux, associations environnementales, services publics, scientifiques, etc.

• **Développer les moyens d'information, de sensibilisation et de communication nécessaires à enrayer les éventuelles pratiques dommageables.** La prise en compte de l'environnement par les pratiquants est évaluée tout au long du projet et utilisée comme indicatrice de la pertinence et de l'efficacité des actions.

• **Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires marines protégées** soumises à une pression de pêche à pied de loisir.

• **Mieux comprendre les interactions entre la pêche à pied récréative et les milieux littoraux,** la faune et la flore. Le projet contribue, grâce à la mise en place de diagnostics écologiques et de suivis, à définir les états initiaux sur chaque site étudié.

L'efficacité sera évaluée grâce au suivi de l'évolution de l'état de santé des milieux et des espèces.

• **Participer à l'adaptation de la réglementation.** En intégrant les services de l'État à la démarche de gouvernance du projet, il est possible d'initier un travail d'harmonisation des réglementations françaises très nombreuses et hétéroclites qui ne facilitent ni leur compréhension ni leur application par les usagers.

• **Maintenir à l'issue du projet une sensibilisation des pratiquants au niveau national et local** et encourager d'autres territoires à mettre en œuvre des actions de sensibilisation.

Sécurité

- Renseignez-vous sur les horaires des marées, attention à la marée montante !
- Protégez vous, adaptez votre équipement aux conditions météorologiques.

Le numéro des secours en mer est le **196**.



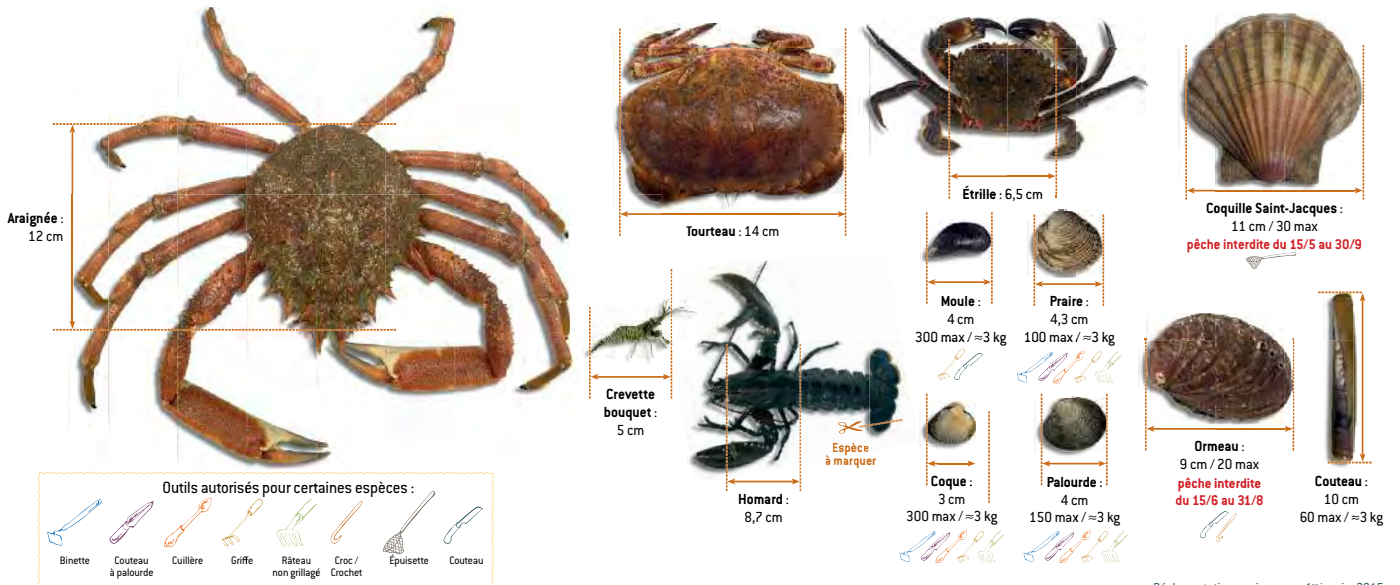
Conchyliculture

- L'estran est un lieu de loisir, mais aussi un lieu de travail. Il est interdit de ramasser les espèces en élevage à moins de 15 mètres des concessions conchylicoles.
- La pêche à pied professionnelle est encadrée par la loi. Sans licence, il est interdit de revendre le produit de sa pêche.



En respectant les bonnes pratiques de pêche,
nous préservons la ressource, le milieu marin et notre sécurité.

Chaque pêcheur à pied contribue ainsi à ce que ce plaisir
reste accessible à tous et pour longtemps.



Participez !

Dans les Côtes d'Armor, VivArmor Nature continue de faire appel à des bénévoles pour aller à la rencontre des pêcheurs à pied à l'occasion des grandes marées de sensibilisation.

Si vous souhaitez participer, contacter Franck Delisle : franck.delisle@vivarmor.fr ou 06 27 47 49 81.

Aucune compétence n'est exigée.

Retrouvez tous les conseils de VivArmor pour devenir un pêcheur à pied responsable :

<http://www.vivarmor.fr/nos-actions/agir-pour-la-biodiversite/la-peche-a-pied.html>



Carnet de saison

Prochains comptages :

- Merc. 8 juillet à 10h15
- Lundi 20 juillet à 8h15
- Merc. 12 août à 16h30
- Jeudi 27 août à 15h45

La Vipérine dans les dunes de Bon abri

Le début d'été bat son plein en fond de baie ! Les ressources de nourriture abondantes entraînent avec elle toute la chaîne trophique. C'est le cas dans les prés salés où l'abondance en invertébrés de toutes sortes ne cesse de s'accroître depuis le début de saison offrant autant de proies aux juvéniles de poissons qui viennent s'alimenter dès que le marais maritime devient accessible. Les oiseaux eux aussi profitent de cette manne nourricière, notamment les hirondelles et martinets qui se plaisent à survoler frénétiquement le marais à la recherche de moustiques et autres insectes. L'élevage des jeunes est en effet en cours et la période précédent leurs envols nécessite des apports énergétiques croissants.

Jeudi 28 mai, 14h00, à Frontreven des dizaines d'hirondelles des fenêtres s'affairent posées sur l'estran. Il s'agit d'individus se reproduisant dans le bourg d'Hillion venant collecter du sédiment pour finir la confection de leurs nids. Ces oiseaux à « affinité plus terrestre » savent profiter des opportunités offertes par les zones littorales comme c'est par exemple le cas pour les colonies qui se reproduisent dans les grottes sur Plouha et Fréhel.

Le 22 juin, 7h45, à Pisse-Oison : Ce bouillon de vie attire également des prédateurs d'un autre rang. Un jeune faucon pèlerin passe sur les prés salés et tente en vain un simulacre d'attaque sur un courlis bien plus rôdé que lui !

Un couple de Hibou moyen-duc élève également ses jeunes en fond de baie et les nichées de Tadornes s'alimentent sur les vasières accompagnées de leurs parents. A Bon Abri, le début du mois de juin a été marqué par des apports de sables considérables en raison du vent de Nord-est établis. Ce sable vient ainsi renforcer et conforter la dune embryonnaire. Plus en arrière, à l'abri, les Orchidées se succèdent et l'Echium vipérine offre des sources de nectars considérables aux bourdons, abeilles, papillons... Côté rareté, Michel Plestan nous a signalé la présence de la Rousserole verderolle le 17 mai. Elle est restée quelques jours dans la roselière de Bon abri ouest. Pour les migrateurs, la période est plutôt creuse mais on aperçoit déjà les premiers témoins d'un retour pas si éloigné (Courlis corlieu, Spatule blanche...).

ZOOM sur... le petit gravelot

Le petit gravelot (*Charadrius dubius*) est un migrateur printanier (dès mi-mars), de petite taille (17 cm, envergure de 42 à 48 cm) arrivant d'Afrique de l'ouest et fréquentant nos plages, bords de cours d'eau, étangs, lagunes maritimes et encore prés salés. Sa grande capacité d'adaptation lui a permis de conquérir divers milieux de substitution (carrières, friches industrielles). Il est souvent confondu avec le grand gravelot mais le petit gravelot est plus menu, possède une queue plus courte, une tête plus petite et se distingue par son cercle oculaire jaune bien visible.

En vol, le petit gravelot n'a pas de bande alaire blanche : c'est le seul gravelot à ne pas en avoir !



Le mâle cherche les endroits où créer son nid puis la femelle choisit l'emplacement. Elle l'entoure de galets, coquillages puis y pond 4 oeufs couleur sable. Les 2 adultes se relaient au cours de la couvaison. L'incubation dure entre 22 et 26 jours. Les adultes s'occupent des jeunes pendant 3 semaines. Insectes, araignées, petits crustacés, vers sont les principales proies des petits gravelots.

Les principales menaces pesant sur le petit gravelot sont le dérangement et/ou destruction de nids par les activités humaines au bord de l'eau (véhicule à moteur, jeux de plages, équitation, chiens,...).

En Bretagne, selon une enquête 2004/2008, les effectifs sont de 30 à 50 couples.



Découvrir



TOUS VIVANTS, TOUS DIFFÉRENTS

Exposition présentée à la Maison de la Baie
du 28 juin au 20 septembre

De par ses couleurs, ses formes, ses odeurs, ses chants, la vie sur Terre est très variée. De cette grande diversité naissent d'innombrables et ingénieux échanges entre tous les êtres vivants.

Qu'est-ce qu'une espèce ?
Pourquoi les espèces disparaissent-elles ?
Pourquoi et comment préserver la biodiversité ?
Comment survit une espèce ?

Voici quelques unes des questions que l'on peut se poser à propos de la biodiversité et dont tu trouveras réponses dans cette exposition.

Cette exposition t'invite à tester, à chercher et à entrer dans l'incroyable aventure de la biodiversité.

Tarif : entrée muséographie
(adulte 4€, enfant de 6 à 18 ans 2,5€)

LES ÉQUIPEMENTS DE L'agglo LA MAISON DE LA BAIE HILLION

EXPOSITION

TOUS VIVANTS TOUS DIFFÉRENTS!

28 juin > 20 septembre

Maison de la Baie HILLION

bien vivre ensemble sur un territoire de qualité

SAINT-BRIEUC Agglomération

VivArmor Nature

SAINT-BRIEUC Agglomération

ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande, soit par mail, soit par courrier. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet : www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion
Téléphone : 02 96 32 31 40
Télécopie : 02 96 77 30 57
rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr
www.reservebaiedesaintbrieuc.com



SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor

Saint-Brieuc Agglomération
3, place de la Résistance
CS54403
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@saintbrieuc-agglo.fr



VivArmor Nature
10, boulevard Sévigné
22000 Saint-Brieuc
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr
vivarmor@orange.fr